

DOSSIER SUIVI PAR :

**Sébastien Le Gall**

Sebastien.le-gall@univ-ubs.fr

REF : SLG/BI 2022

**OBJET : Note de présentation politique  
du budget initial 2023 de l'Université  
Bretagne Sud**

La Présidente  
Université Bretagne Sud

à  
Monsieur le Recteur  
Chancelier des universités  
96, rue d'Antrain  
CS 10503  
35705 RENNES CEDEX 1

### Note politique de présentation du budget initial 2023 de l'Université Bretagne Sud

La présentation du BI 2023 concrétise une période de concertation, de dialogue de gestion avec les composantes, les laboratoires et les services. Les deux principes politiques présentés par la gouvernance lors du débat d'orientation budgétaire (Conseil d'Administration de juillet 2022) ont guidé les décisions constitutives à la construction du BI :

- **Affirmer notre identité**, la signature « *originale* » de l'UBS étant désormais remarquée (Rapport HCERES, 2022) ;
- **Flécher prioritairement nos moyens au service de notre stratégie d'emplois**, si essentielle pour soutenir l'ambition de notre projet d'établissement.

Nous ne pouvons à ce jour que nous satisfaire des **résultats remarquables** de l'Université tant dans les domaines de la formation que dans celui de la recherche. Ces résultats ne sont que la conséquence **de l'engagement de la communauté** autour d'un objectif essentiel, celui d'offrir un service public de l'enseignement supérieur de qualité sur le territoire.

Pour autant, les équilibres liés, d'une part, à la capacité des personnels à garder leur niveau d'investissement et, d'autre part, à la capacité de l'établissement à tenir sa trajectoire financière, sont de plus en plus difficiles à tenir. Cela résulte à la fois d'une **sous-dotation structurelle** en financement état, maintes fois présentée lors de débats budgétaires au Conseil d'Administration, et à une **nouvelle contrainte « conjoncturelle »** : la forte inflation programmée sur 2023, notamment sur les fluides (+ 128 % par rapport au compte financier 2021).

Dans cette note politique de présentation du BI 2023, nous souhaitons afficher deux principes qui ont présidé à la construction du BI 2023 :

- Notre volonté de présenter **un budget ambitieux**
- Notre volonté de maîtriser notre trajectoire financière dans le cadre **d'un budget en tension**

#### 1 UNE AMBITION AFFICHÉE

Le contrat quinquennal en cours de construction permet de faire valoir le **positionnement stratégique différenciant** de l'UBS, celui d'Université "*Nouvelle Génération*" ouverte à son territoire, en lien avec le tiers secteur, fondée sur la cohésion de ses sites et la synergie des activités, qui fait de sa taille moyenne une force pour proposer un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche de qualité.

Le plan stratégique sur les années 2022-2027 est **en lien avec les grands défis de notre temps**, en particulier la transition écologique, en cohérence avec le plan d'investissement national "France 2030". La Responsabilité Sociétale et Environnementale est au cœur du projet et se concrétise notamment par l'engagement dans la démarche de labellisation Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS). Pour ce contrat annuel 2022-2027, une attention particulière est portée sur trois enjeux :

- Former les étudiantes et les étudiants aux métiers d'aujourd'hui et de demain ; qu'ils deviennent des citoyens investis et vigilants face aux enjeux qui seront les leurs.
- Soutenir et amplifier notre recherche qui viendra irriguer l'innovation sur le territoire.

- Engager l'Université dans une nouvelle étape de son développement pour répondre aux défis sociétaux que sont l'urgence climatique, la durabilité, la santé, la révolution technologique et numérique.

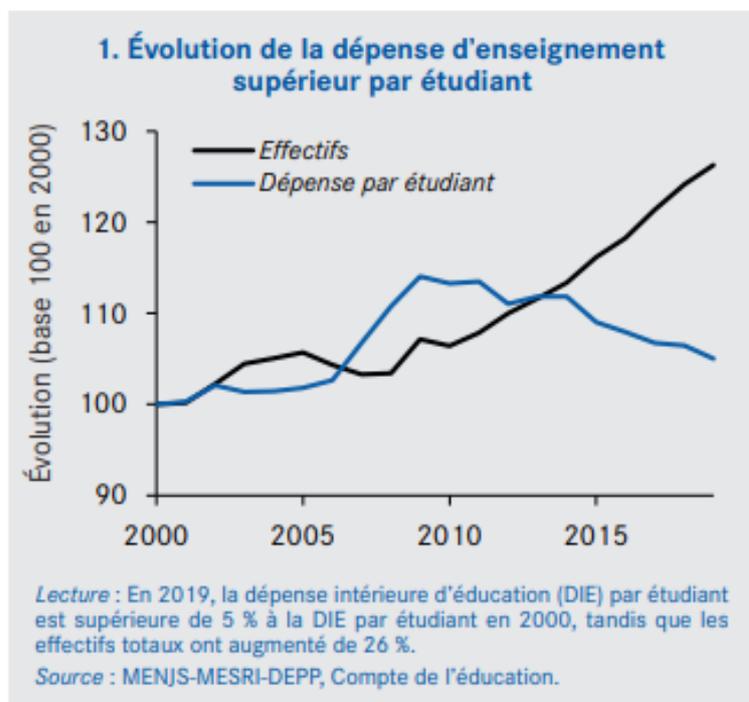
L'ambition affichée dans le contrat quinquennal s'appuie sur l'engagement et les compétences de chaque membre de notre communauté. L'université se définit ainsi comme une **université de projets** qui permettent de donner du sens à chacune de nos actions. Nous devons pour autant porter une attention particulière à adapter notre développement aux moyens qui sont ceux de l'Université Bretagne Sud. Notre stratégie vise ainsi un **développement maîtrisé**.

Cela constitue également l'ambition de ce budget initial 2023. La **priorité est donnée aux dépenses de masse salariale**. La campagne d'emplois 2023 en est le parfait symbole : en nombre de créations de postes, en nombre de dégels de postes notamment. Cette volonté politique est portée depuis le début de notre mandat. En 2021, nous avons été entendus par le Ministère avec l'allocation de nouveaux postes LPR. C'est à la fois la pertinence du projet porté et la réalité d'une sous-dotation reconnue en emplois État qui a permis cette allocation. Nous allons continuer à porter ce projet stratégique ambitieux de notre établissement et négocier avec le Ministère pour bénéficier d'un juste rééquilibrage à la hauteur de nos besoins.

L'ambition de ce budget se traduit également par le niveau maintenu à un **niveau très élevé de l'investissement**. L'autofinancement de l'investissement s'élève pour l'année 2023 à 3,5 millions d'euros. Cette politique nous permet de créer les **conditions favorables à la réalisation des projets** pour les années à venir, tant en formation (850 k€ pour le PPI formation) qu'en recherche (300 k€ pour le PPI Recherche). Elle nous permet également de soutenir des projets essentiels à la vie étudiante, à la pratique du sport et à la diffusion de la culture (850 K€ pour les installations sportives à Lorient). Cette politique devra néanmoins respecter un niveau de fonds de roulement soutenable à moyen terme.

## 2 UN BUDGET INITIAL UNE NOUVELLE FOIS SOUS TENSION

Les moyens accordés par le Ministère évoluent une nouvelle fois à la hausse (+3,1 millions pour la SCSP). Mais pour une part importante, cela renvoie **au financement du point d'indice pour les titulaires**, pour les contractuels sur plafond État (P1), pour les contrats doctoraux et les heures complémentaires. Cette augmentation finance également les autres mesures liées à la LPR. En revanche, elle **ne permet pas de compenser le besoin croissant de l'établissement pour accompagner le développement** et pour couvrir l'évolution de la masse salariale (effet cumulé du GVT à +500 k€ en 2023). Ce sous-investissement ne concerne pas que l'Université Bretagne Sud mais est une problématique de l'enseignement supérieur, comme l'a souligné le Conseil d'Analyse Économique dans un rapport de décembre 2021 (<https://www.cae-eco.fr/enseignement-superieur-pour-un-investissement-plus-juste-et-plus-efficace>). Si les effectifs ne cessent de croître depuis 2010, l'indicateur de dépense par étudiant ne cesse de se dégrader.



Cette difficulté à tenir notre équilibre budgétaire se traduit par la présentation d'un BI 2023 devant le Conseil d'Administration avec un **déficit prévisionnel d'environ 1 million d'euros**. Cette proposition doit être appréhendée comme **un acte politique** qui témoigne de la sous-dotation de l'établissement pour développer ses projets et tenir son équilibre budgétaire. Ce niveau de déficit correspond symboliquement à la part de la masse salariale non financée (GVT) (environ 500 k€) ainsi qu'à l'augmentation non financée des fluides (583 k€).

Pour autant, nous souhaitons garder **la maîtrise de notre trajectoire financière**. Cela est une condition essentielle pour garder la main sur un avenir que nous souhaitons construire. Cette maîtrise de la trajectoire financière devra être une volonté partagée à tous les niveaux de l'établissement. Cela supposera de poursuivre et d'affiner le dispositif des COM lancés en 2022. Pour asseoir la gestion pluriannuelle de l'établissement, nous souhaitons également saisir de la proposition de mise en place des Conventions Pluriannuelles d'objectifs et de moyens émanant du MESRI.

Un point stratégique qui permet de prioriser nos dépenses en masse salariale et en investissement est de **limiter l'évolution de nos dépenses en fonctionnement**. L'inflation risque de peser sur cette section du budget 2023. Il nous apparaît essentiel de garder la maîtrise des dépenses de fonctionnement (frais liés à l'usage des locaux, nombre de projets développés, recours aux prestataires extérieurs, financement d'études externes ...). Concernant les fluides, nous n'avons pas la main sur l'effet prix. Nous l'avons en revanche en partie sur l'effet volume. Les investissements importants de l'établissement jouent un rôle d'amortisseurs. Le plan sobriété rend compte également des mesures prises par la communauté pour limiter les dépenses d'énergie. Pour autant, l'établissement ne peut pas absorber l'intégralité de l'augmentation du coût des fluides (estimée à 1,2 million par rapport à l'exercice 2021). Une attention particulière devra être portée sur ces dépenses de fonctionnement pour éviter les risques de dérive budgétaire.

Nos priorités sur la stratégie d'emplois et sur la politique d'investissement supposent **d'assumer une certaine part de risque** dans la construction du BI 2023. Un risque relève du fait que ce budget est

présenté en déficit. Pour autant le risque s'avère mesuré dans la mesure où le niveau du déficit est inférieur à la capacité d'autofinancement (1,4 millions d'euros).

Plus que jamais, la **résolution de l'équation financière** passe par le partage du diagnostic par la communauté : deux commissions *Finance* se sont tenues lors de cette campagne budgétaire. **Elle passe aussi par, sinon le partage, du moins la compréhension des choix stratégique et politique** de la gouvernance en matière budgétaire. Cette note politique vous permet de comprendre **les grandes logiques de la construction budgétaire du BI 2023** dont la finalité est de répondre à l'intérêt général.

La Présidente,

Virginie Dupont